

vous m'avez prononcé digne de votre confiance, et je puis dire avec un honnête orgueil, que j'ai été conséquent jusqu'ici ; mon mobile d'action, le bien du pays ; toujours le même ; bien qu'une portion "honnête-patriotique," c'est-à-dire, la vingt millième partie des canadiens prétende le contraire et qui dans ce moment a recours à de viles intrigues et à de misérables machinations pour me le déprécier en votre estime. Ils ont tenté ceci tout dernièrement encore, en donnant une fausse traduction de mon discours sur les subsides, qui fut publié incorrectement par un "seul" journal, et à cette source ont puisé mes calomniateurs pour m'accuser d'être l'ami de l'union des deux provinces. Vous ne vous laisserez pas tromper par ces misérables égoïstes. Au reste, voici le sens de mes paroles dont j'ai fait usage :—" L'union a été ourdie dans le noir, conçue dans la haine et la méchanceté, enfantée pour la destruction de tous nos droits et mise en œuvre pour la violence et avec effusion de sang et destruction de vie. Elle a été faite pour écraser, anéantir les Bas-Canadiens, on nous a chargés des dettes contractées par l'extravagance et la cupidité du Haut-Canada. Et nous étions de beaucoup les plus nombreux, on ne nous a alloué que le même nombre de représentants ; mais cet outrage et ce "piège" inique, tendu, pour notre ruine ont-ils répondu aux projets de leurs inventeurs ? Séparés comme nous l'étions, il était facile d'exploiter les préjugés des uns contre les autres. Et ces Bas-Canadiens, qu'une faction représentait comme des ignorants, des fanatiques et des ennemis, n'ont pas eu communiqué avec les Haut-Canadiens qu' aussitôt tout l'échaffaudage d'inimitié et d'opposition qu'on avait érigé et qu'on espérait consolider et perpétuer, a disparu et a été remplacé par le respect et la considération. Et au lieu d'être affaiblis, les libéraux de cette province ont acquis une force qu'on ne peut méconnaître, et qui a fait succomber les auteurs de cette machination. Séparées, les provinces étaient traitées assez cavalièrement par les autorités coloniales, mais réunies et agissant avec harmonie et d'un commun accord, nous avons pris une position qui réclame, "commande" une attention respectueuse. Les dernières élections, que quelques uns espéraient voir terminées au désavantage des libéraux des deux provinces ont eu, au contraire, l'effet d'augmenter de beaucoup, le nombre des vrais amis du pays et de la liberté constitutionnelle, au point qu'un ministère incapable et sans influence a été forcé ignominieusement de céder sa place à des hommes jouissant à tous les égards, de la plus parfaite confiance de la bien grande majorité des deux provinces ; il faut pourtant excepter un ou deux individus, qui,

rongés de "jalousie, d'orgueil, et d'espérance déçue," voient du mal partout où ils NE SONT PAS. D'autres mécontents sont incontestablement les pauvres ex-ministres ! Remarquez, messieurs, que le chef du ministère est un Bas-Canadien pur sang, homme d'une influence, d'une sagacité en affaires, homme d'état et homme pratique, universellement reconnu comme tel, même par nos plus violents adversaires. Ces belles attributions qui lui acquièrent l'estime de ses plus chauds antagonistes, sont un grand crime dans l'opinion de ceux qui sont DÉNUÉS DES TALENTS REQUIS EN FAIT DE GOUVERNEMENT. Voici, messieurs, le secret de toute l'agitation dont vous entendez parler en ce moment, et dont tout homme judicieux est indigné.—A la suite de l'union et RÉSULTANT D'ELLE, est venu le GOUVERNEMENT RESPONSABLE, qui nous accorde une étendue de liberté qui va bien au delà des vœux et des rêves de ceux qui réclamaient à juste droit contre les atrocités gouvernementales en 1837.

C'est mon intime conviction, ainsi que celle de tout homme qui sait apprécier l'état actuel des provinces, que nous touchons au moment où les ressources du pays vont être développées, et une activité, et un esprit d'entreprise vont se faire jour, au point d'exciter la joie dans tous les cœurs de ceux qui sont susceptibles de nobles émotions. Nous jouissons maintenant d'un degré de liberté, qui approche de très près à une démocratie bien organisée, et aussi parfaite qu'on peut s'attendre à avoir sous aucun système politique connu, je dirais plus :—que nous avons plus de volonté à exercer qu'aux Etats-Unis, cette "terre classique de la liberté," qu'un théoricien vante tant "car nous possédons plus de contrôle sur le gouvernement, qu'en a chez lui ce peuple fier et intelligent. Là, le président choisit ses conseillers ou ministres, où bon lui semble. Ils peuvent ne pas être connus comme hommes politiques ; ils peuvent être sans talents et sans caractère ; ils peuvent ne pas jouir de la confiance de la chambre des représentants et du peuple, cependant, on ne peut les faire déguerpir de leurs places aussi longtemps qu'il plaira à M. le Président, de les retenir près de lui, quand une fois ils ont été acceptés par le sénat. Ils peuvent demeurer en office, pendant les quatre années de son administration "n'importe leurs actes, n'importe le mécontentement de tout le monde." Ici, au contraire, le gouverneur est "obligé" de prendre ses conseillers parmi les hommes LES MEUX CONNUS ; LES PLUS ESTIMÉS, et LES PLUS CAPABLES ; et si ces personnes ne jouissent, pas de la confiance de la chambre des représentants ; ou plutôt, du moment qu'ils PERDENT LEUR INFLUENCE SUR CE CORPS,

il leur faut céder leurs sièges à d'autres. Ils ne peuvent mécontenter la représentation que pendant le court intervalle entre la FIN D'UNE SESSION ET LE COMMENCEMENT D'UNE AUTRE ; époque de quelques mois seulement. Et si nous, les membres, ne veillons pas à notre devoir, ne faisons pas faire celui des ministres, c'est à Vous MM. les électeurs, d'exercer votre autorité, votre prérogative, pour ainsi dire, suprême. Vous devez nous rejeter, et en choisir d'autres plus intègres et vigilants. Or, vous élisez les ministres en premier lieu, et outre leur responsabilité envers vous, ils en ont une envers nous ; et dans le cas de malversation, on les abandonne, et ils succombent ; de notre côté, nous vous sommes responsables, et si notre conduite vous paraît indigne de vous et de votre mandat, vous nous rejetez ; de sorte que c'est le PEUPLE envers qui les uns et les autres sont responsables. Autrefois, il n'en était pas ainsi, car insulter les représentants, les traiter avec dédain, était un quasi-mérite, aussi voyait-on souvent jusqu'aux petits clercs de bureau faire les maîtres, et mépriser les demandes à eux faites, et presque refuser de rendre compte à la chambre, soit de leur conduite, soit de leurs transactions officielles. Aujourd'hui le représentant est respecté, il a du poids auprès du gouvernement, il est regardé comme, si dans sa personne était concentré tout un comté ; l'insulter serait vous insulter tous, et le remède suit de près le délit ; car, n'oubliez pas que nos ministres sont responsables jusque de la conduite des serviteurs publics. Cet état de choses est tout nouveau ici, il émane du gouvernement actuel, qui a été arraché à l'Angleterre et par suite des troubles de 1837 et de l'acte d'union. C'est une consolation pour ceux qui ont en hommes, pris part à cette agitation, d'apprendre que de bien grands avantages ont surgi de ce tems de pleurs et de deuil.

(La fin au prochain numéro.)

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 29 MAI, 1848.

Nouvelles d'un jour plus tard.

Apportées par le steamer américain, *HERMANN*.

Dans la chambre des lords, le 5 mai, Lord Stanley a fait un discours excellent sur les relations diplomatiques avec l'Espagne. Lord Brougham et le marquis de Lansdowne ont aussi parlé sur le même sujet.

L'assemblée nationale a proclamé la république française, en présence de 200,000 personnels.—Le *Times* dit qu'un correspondant lui annonce qu'une guerre entre